



Quota : 201 étudiants

Date de la rentrée :
première semaine de
septembre 2020

LIEU

Institut de formation
interhospitalier
Théodore Simon
19 avenue de Maison -
Blanche
93331 NEUILLY-SUR-
MARNE CEDEX
www.ifits.fr

CONTACT

Secrétariat de la formation :
Tél. : 01 49 44 36 32
Fax : 01 49 44 36 01
r.guimese@ifits.fr

Numéro Activité Formation
11 93 04818 93

Références administratives :

Certi info : 64144
RNCP : 8940
Formacode : 43448
Code Rome : J1506



Formation Infirmier

Conduisant au diplôme d'État d'infirmier

Formation réglementée par l'arrêté du 26 septembre 2014, modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009, relatif au diplôme d'état infirmier.

Compétences visées

L'infirmier(e) assume la responsabilité de l'ensemble des soins dans le respect des règles des actes professionnels inscrits dans le code de la santé publique.

L'infirmier(e) évalue l'état de santé d'une personne ou d'un groupe et analyse les situations de soins.

Sur prescription médicale ou en application de son rôle propre, l'infirmier(e) dispense des soins dans les domaines curatifs, préventifs, de l'éducation à la santé, de la formation ou de l'encadrement.

Il (elle) exerce son activité en équipe pluriprofessionnelle dans les structures hospitalières, extrahospitalières ou à domicile, au regard des **10 compétences suivantes** :

- Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- Accompagner une personne dans la réalisation des soins quotidiens
- Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- Organiser et coordonner des interventions soignantes
- Informer et former des professionnels et des personnes en formation

Objectifs de la formation

- Devenir un professionnel compétent, réflexif, autonome, responsable avec le sens de l'engagement professionnel
- Acquérir et utiliser les compétences professionnelles
- Acquérir les outils conceptuels et méthodologiques nécessaires à la pratique soignante
- S'intégrer dans les différents secteurs de soins et de santé
- Apprendre à analyser sa pratique professionnelle
- Développer l'intérêt d'actualiser ses connaissances
- S'initier à la méthodologie de la recherche
- Mesurer les enjeux de qualité et de sécurité des soins



<p>Programme et durée de la formation en 6 semestres (3 années)</p> <p>Une organisation universitaire et un principe d'alternance IFITS/STAGES</p>	<p>- 2 100 heures de cours</p> <p>- 59 unités d'enseignements (UE) réparties en 6 domaines :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sciences humaines sociales et droit 2. Sciences biologiques et médicales 3. Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes 4. Sciences et techniques infirmières, interventions 5. Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière 6. Méthodes de travail <p>- 2 100 heures en stage :</p> <p>1^{ère} Année : 1 stage de 5 semaines et 1 stage de 10 semaines</p> <p>2^{ème} Année : 2 stages de 10 semaines</p> <p>3^{ème} Année : 1 stage de 10 semaines et 1 stage de 15 semaines réparti en 2 périodes</p> <p>- 4 familles de stages obligatoires sur les 3 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soins de courte durée, • Soins de longue durée, soins de suite et de réadaptation, • Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie, • Soins en santé mentale et en psychiatrie
<p>Les modalités pédagogiques</p>	<p>Méthodes pédagogiques</p> <p>- Classiques</p> <p>Cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, travaux pratiques guidés, guidance collective</p> <p>- Innovantes</p> <p>E-learning, apprentissage par simulation, analyse des pratiques professionnelles, serious game, ateliers bien être</p> <p>- Un suivi pédagogique individualisé durant tout le cursus de formation permettant l'accompagnement pédagogique et le développement personnel de chaque étudiant</p>
<p>Les modalités d'évaluation</p>	<p>Les partiels sont organisés à l'IFSI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail écrit individuel et collectif sur table - Evaluation orale individuelle ou collective à partir d'analyses de situations - Evaluation pratique en situation simulée - Evaluation des compétences en stage <p>Le diplôme d'état d'infirmier et le grade licence s'obtiennent par l'obtention de 180 ECTS (crédits européens) correspondant à la validation des 10 compétences du référentiel métier soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 120 ECTS pour les unités d'enseignement à l'institut • 60 ECTS pour la formation clinique en stage. <p>Le grade licence est délivré par l'université Paris 13.</p>



Conditions d'accès à la sélection

⇒ Être âgé(e) de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection

⇒ Être titulaire des titres ou diplômes suivants :

- Baccalauréat français
- Titre admis en dispense du baccalauréat français en application du décret n° 81 1221 du 31 décembre 1981,
- Titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV,
- Diplôme d'accès aux études universitaires ou attestation de réussite à l'examen spécial d'accès aux études universitaires
- Diplôme d'infirmier obtenu hors Union Européenne sous réserve de fournir l'équivalent d'accès aux études universitaires
- Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant ou Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture ou diplôme d'état d'Aide Médico-Psychologique et justifier de 3 ans d'exercice professionnel

⇒ Être élève de classe de terminale l'année de l'inscription à Parcoursup sous réserve de fournir une attestation de réussite au baccalauréat français au moment de l'inscription définitive dans l'institut

Modalités de sélection

